

# BARÈME DES TRAVAUX D'EMBELLEMENT FINANÇÉS EN FONCTION DU CUMUL DE VOS POINTS DE FIDÉLITÉ

réfection des sols PVC des WC	480
réfection des murs et du plafond des WC	642
réfection des murs et du plafond de l'entrée ou du dégagement	950
réfection des murs et du plafond de la salle de bains	950
remplacement d'un meuble évier mélaminé	1300
réfection des murs et du plafond de la cuisine	1423
réfection des sols PVC de la salle de bains	1440
réfection des sols PVC de l'entrée ou du dégagement	1440
réfection des murs et du plafond de la chambre	1561
électrification d'un volet roulant grande baie	1563
réfection des sols PVC de la cuisine	1920
réfection des murs et du plafond du séjour	2069
aménagement d'un placard (1 penderie et 5 étagères ou 4 étagères et 2 portes coulissantes)	2163
réfection des sols PVC de la chambre	2300
réfection des sols PVC du séjour	3600



10, impasse d'Austerlitz  
16025 Angoulême Cedex

**05 45 38 66 00**

[www.logelia.fr](http://www.logelia.fr)

## ACCUEIL DU PUBLIC

du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

le vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 16h

# LOGÉLIA RÉCOMPENSE VOTRE FIDÉLITÉ



Vous êtes locataire du même logement Logélia depuis plus de huit ans ?

Grâce à vos **points de fidélité**, vous avez la possibilité de bénéficier gratuitement de travaux d'embellissement chez vous !

## COMMENT SAVOIR SI J'AI DROIT À CES TRAVAUX D'EMBELLEMENT CHEZ MOI ?

Pour en profiter, vous devez impérativement :

- ▶ être locataire du **même logement Logélia depuis au moins huit ans**
- ▶ être **à jour de vos obligations locatives.\***

Depuis l'entrée dans votre logement, **vous cumulez chaque mois des points** vous permettant de demander, à partir d'un certain seuil, des travaux.

## DE COMBIEN DE POINTS DE FIDÉLITÉ EST-CE-QUE JE DISPOSE ?

Pour connaître le nombre de vos points, **consultez votre avis d'échéance mensuel**. Le cumul est précisé en haut à gauche. Si toutefois ce cumul n'y figure pas, appelez le 0545386600. Un conseiller vous le fournira.

\*pour les détails complets des conditions de réalisation de ces travaux, reportez-vous au règlement du programme de fidélité Logélia, consultable en agence ou sur le site logelia.fr.

LES POINTS DE FIDÉLITÉ SE CUMULENT DÈS L'ENTRÉE DANS VOTRE LOGEMENT, DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :



- ▶ **5 points** tous les mois les deux premières années
- ▶ **6 points** tous les mois les 3 années suivantes
- ▶ **7 points** tous les mois les 3 années suivantes
- ▶ **8 points** tous les mois les 5 années suivantes
- ▶ **10 points** tous les mois les 5 années suivantes
- ▶ **11 points** tous les mois les 5 années suivantes
- ▶ **12 points** tous les mois les années qui suivent

### PAR EXEMPLE :

Locataire depuis douze ans chez Logélia, Madame Dubois totalise 972 points et peut donc faire procéder gratuitement à la réfection des murs et des plafonds de l'entrée ou du dégagement de son appartement.

## A SAVOIR

POUR LES LOCATAIRES DE + DE 65 ANS  
ET/OU TITULAIRES D'UNE CARTE D'INVALIDITÉ

Logélia peut prendre en charge le déplacement de vos meubles avant les travaux.

N'hésitez pas à nous en faire la demande !

## COMMENT EN FAIRE LA DEMANDE ?

Dès que vous avez choisi vos travaux :

- 1. Adressez une demande écrite à Logélia.** Un formulaire à retirer en agence ou à télécharger sur logelia.fr est prévu à cet effet.
- 2.** Une fois votre dossier complet reçu par nos services, **un technicien de Logélia se présente à votre domicile** pour évaluer la faisabilité des travaux demandés.
- 3. Un conseil de fidélisation**, se réunissant deux fois par an, **examine chaque demande et statue.**
- 4. Vous recevez une réponse** dans les meilleurs délais.

### La liste des travaux n'est pas exhaustive.



En cas de volonté collective de l'ensemble des locataires d'un immeuble, ceux-ci peuvent réunir la totalité de leurs points pour solliciter auprès de Logélia des travaux dans les parties communes.

## QUELS SONT LES TRAVAUX RÉALISABLES CHEZ MOI ?

Pour connaître la liste des travaux dont vous pouvez bénéficier, reportez-vous au **tableau figurant en dernière page de ce dépliant**.

